

5.—Hôpitaux du Nouveau-Brunswick, 1928.

Détails.	Publics, maternités et isolation.	Pour les tuberculeux.	Pour les maladies mentales.
Tous hôpitaux.....	32	2	1
Publics.....	19	-	-
Privés.....	10	-	-
Tuberculose.....	-	2	-
Maladies nerveuses.....	-	-	1
Lits, capacité totale.....	1,214	-	-
Publics.....	972	-	-
Maternités.....	174	-	-
Isolation.....	66	-	-
Tuberculose.....	-	266	-
Maladies nerveuses.....	-	-	800
Nombre de malades, commencement de l'année.....	590	266	782
Admissions.....	18,413	345	192
Naissances.....	1,206	-	-
Sorties.....	15,958	316	92
Décès.....	820	56	68
Nombre de malades à la fin de l'année.....	652	284	747
Personnel—total.....	707	94	83
Médecins.....	157	6	2
Infirmières, graduées et approbantes.....	478	37	42
Autres.....	72	51	39
Recettes—total.....	791,573	227,276	114,233
Subventions du gouvernement.....	23,650	75,746	-
Subventions municipales.....	145,139	29,200	-
Contributions, autres recettes.....	622,784	122,330	114,233
Dépenses—total.....	\$ 848,374 ¹	292,324	214,667
Appointements et salaires.....	\$ 208,460	92,515	52,093
Bâtiments et aménagement, etc.....	\$ 534,944	199,809	162,574

¹ Comprend d'autres dépenses.

Sous-section 4.—Québec.

Le Bureau provincial d'Hygiène, dépendant de la Secrétairerie de la province, surveille le fonctionnement de la loi de la Santé publique. La province est partagée en vingt districts sanitaires sous les soins respectifs de vingt inspecteurs dont les devoirs sont de diriger les organisations sanitaires des municipalités et du public en général. En plus, il y a huit organisations sanitaires des comtés qui fonctionnent en permanence. Les inspecteurs donnent des consultations, des conférences publiques, tiennent les statistiques médicales et sanitaires des municipalités. Outre ces officiers de district le Bureau maintient une division administrative, une division des laboratoires et une division de l'hygiène, une division du génie, une division des maladies vénériennes et une division des statistiques vitales. Le Bureau s'efforce principalement de prévenir les épidémies et plus particulièrement la tuberculose et les plus importantes causes de la mortalité infantile. A cette fin, le bureau d'hygiène a établi 21 dispensaires antituberculeux et 70 cliniques de bébés, y compris celles recevant des octrois du gouvernement. Au cours de 1928, 24,979 personnes se sont présentées pour examen dans les 21 dispensaires antituberculeux; 14,721 examens aux rayons X ont été faits et les expectorations de 3,988 malades ont été analysées.

Hôpitaux et institutions de bienfaisance.—Le tableau 6 donne les statistiques des institutions de bienfaisance de la province, puisées dans le rapport très élaboré qu'a publié le Bureau des Statistiques de Québec. Pour l'explication de ce tableau il est utile d'indiquer que les 67 hôpitaux publics comprennent quatre maternités et cinq crèches; en outre, il existe 36 dispensaires, dont les principaux services sont ceux de médecine, de chirurgie et d'ophtalmologie. En 1928, les malades accueillis par ces institutions y ont passé 1,853,802 jours; on y trouve 7,432 lits. Le coût moyen par malade et par jour varie de \$0.66 à \$5.